

2019 + 11000 compt
30-6-59

Département de la
Charente-Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil Municipal

VILLE DE ROYAN

Réunion du Mardi 9 Juin 1959 - 20 h 30

OBJET :

L'an mil neuf cent cinquante neuf, le neuf Juin à 20 h30
Le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de ses
séances sous la présidence de M. Hubert MEYER, Maire, d'après convo-
cations faites le 4 Juin 1959

Congrès de l'Union
Hospitalière - sub-
vention.

59102

Etaient présents : MM. Hubert MEYER, MATRAS, ROCHEDEREUX, BRENUSSEAU,
LANOUE, LANUSSE, GUILLAUD, MOUCHOT, FONTANILLE, POUGET, MONGRAND,
LAMOUCHE, FLAHAUT, MASSE, ETCHEBER, REIX, BERLAND, NARTEAU, GACHET,
MENANT, BOUCHET, BUJARD, GALLAND, BETOUS, CHAMBOULAN

Représentés : M. BISCAYE par M. ETCHEBER
Melle FOUCHE par M. Narteau

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en
exercice, il a été conformément à l'article 53 de la loi du 5 Avril
1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le
sein du Conseil.

M. Gachet ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été dési-
gné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Congrès Régional de l'Union Hospitalière se tiendra à Saintes les 19 et
20 Juin prochain et les organisateurs ont prévu une journée de détente à Royan
le 21 Juin. Au Palais des Congrès aura lieu le Samedi soir une soirée dansante
avec buffet réservé aux congressistes et dont l'organisation a été confiée à
l'Hopital de Royan. M. le Maire propose à la Commission de participer à cette mani-
festation par le versement d'une somme de 100.000 frs et demande au Conseil Muni-
cipal de bien vouloir approuver la délibération suivante :

Le Conseil Municipal

considérant qu'à l'occasion du Congrès Régional de l'Union Hospitalière l'Hôpital
de Royan a été chargé d'organiser la soirée devant avoir lieu au Palais des Congrès
à Royan

Considérant que cet établissement ne peut prendre à sa charge la totalité des
dépenses résultant de cette organisation

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances

décide

- de participer à la réception organisée au Palais des Congrès par l'Hôpital
Malakoff pour les membres de l'Union Hospitalière le 20 Juin prochain

./.

de verser à l'Hôpital Malakoff une subvention de 100.000 frs qui sera imputée ch XXXI " Dépenses Imprévues" du B.P. 1959

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents

POUR COPIE CONFORME
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,



APPROUVE
ROCHEFORT S/MER le 24 Juin 1959
Pr le Sous-Préfet absent
Le Sous-Préfet de Saintes
signé:illisible

Pour copie conforme
Mairie de Royan, le 29 Juin 1959
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,



M. KATRAS